

SOMMET DE L'ÉLEVAGE 2022

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE INTERBEV DU 6 OCTOBRE 2022

DÉCAPITALISATION BOVINE : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR ?

A l'occasion du Sommet de l'Élevage, INTERBEV a animé le 6 octobre 2022 une conférence sur le thème : « Décapitalisation bovine : quelles perspectives pour le commerce extérieur ? »

La France est un acteur historique important sur le commerce de bovins vivants et de viande bovine. Ces dix dernières années, les envois de bovins vifs n'ont cessé d'augmenter, passant d'1.1 million en 2013 à 1.4 million en 2021. Les exportations de viande ont été globalement stables, oscillant autour de 235 000 tonnes sur la même période. Des relations commerciales étroites se sont nouées avec certains pays européens, comme l'Italie, premier client sur l'export de viande bovine et de broutards, ou l'Espagne, premier acheteur de veaux laitiers. Toutefois, la réduction du cheptel bovin à l'œuvre depuis 2017 modifie ces équilibres.

En effet, la décapitalisation s'accélère, faute de rémunération suffisante des producteurs.

La perte de 650 000 vaches en 5 ans se traduit aujourd'hui par un manque d'offre qui transforme le commerce extérieur.

La tendance, loin de ralentir, devrait se poursuivre : en suivant les évolutions démographiques actuelles, la France perdrait 1 million de vaches supplémentaires d'ici 2030. Ce phénomène, corrélé à des facteurs climatiques et géopolitiques menant à des hausses de charges importantes, modifie les échanges historiques. La baisse des exports de broutards se confirme en 2022 ; les exportations de viande sont globalement en hausse, mais avec d'importants rééquilibres entre les pays clients. Quant aux jeunes veaux, les échanges entre la France et l'Espagne se renforcent.

Dans un contexte de raréfaction de l'offre, sera-t-il toujours possible de maintenir nos niveaux d'exportation tout en assurant une juste rémunération des éleveurs comme des autres acteurs de la filière ? Afin d'éclairer les perspectives et les choix qui seront à opérer demain en matière de commerce d'export d'animaux vifs et de viande bovine, des professionnels de la filière Elevage et Viande apportent leur expertise dans le cadre de cette table ronde organisée par la Commission Commerce Extérieur d'INTERBEV.

Les intervenants ont largement échangé sur les différentes hypothèses d'orientation de l'offre mâle dans le contexte de décapitalisation qui se traduisent soit par une priorisation de l'engraissement en France soit par le maintien de l'export de broutards, ainsi que sur les perspectives de valeur qui doivent être apportées aux éleveurs. Les abatteurs français, quant à eux, ont clairement affiché leur volonté de maintenir, voire renforcer, l'engraissement français, et se disent prêts à contractualiser pour atteindre cet objectif et les metteurs en marché français disent vouloir se reposer sur les signaux de marché. En effet, l'export de broutards continuera si le débouché est rémunérateur.

Les représentants Italiens et Espagnols présents lors de cette table ronde ont dit vouloir conserver leur lien avec la France pour s'approvisionner en animaux vivants, car ils en auront besoin. Leur capacité à augmenter les prix dépendra, d'après eux, de la capacité à faire augmenter le prix de la viande dans leur pays.

Dans un contexte de pénurie, il reviendra donc aux éleveurs d'arbitrer en fonction des débouchés qui seront les plus rémunérateurs pour eux.

Rappel des intervenants :

Emmanuel BERNARD - président d'INTERBEV Bovins
Philippe DUMAS – représentant de La Coopération Agricole
Michel FÉNÉON - président de la commission import-export de la FFCB
Guillaume GAUTHIER – secrétaire général adjoint de la FNB

Eva GROHENS - Institut de l'Élevage
Dominique GUINEHEUX – président du Club Viande Bovine Europe
Javier LOPEZ – directeur de Provacuno
Franco MARTINI – président d'Asprocarne Piemonte, membre d'Intercarneltalia

Chiffres clés

- **59 pays** achètent de la viande et des bovins en France
- En France, **9.6 milliards d'euros de chiffre d'affaires** sortie industrie, dont **1.3 milliards pour l'export d'animaux vivants** (GEB – Institut de l'Élevage 2021)
- La France est le **1^{er} pays exportateur de bovins** (GEB – Institut de l'Élevage 2021)
- **1.5 millions de bovins vifs** et **230 300 tonnes de viande bovine** exportés chaque année par la France (douanes françaises – GEB Institut de l'Élevage 2021)
- Environ **970 000 bovins vifs** exportés vers l'Italie, dont 903 000 pour engraissement (Bilan 2021, perspectives 2022 – France Agrimer)
- Environ **463 000 bovins vifs** exportés vers l'Espagne, dont 125 000 pour engraissement (Bilan 2021, perspectives 2022 – France Agrimer)
- **62 600 bovins vifs** (hors animaux reproducteurs) importés en 2021 (source : Agreste – Infos rapides N°2022)
- **317 767 tonnes de viande bovine** importées en 2021, à 98% provenant des pays de l'UE, notamment Pays-Bas, Allemagne et Irlande.

A propos d'INTERBEV :

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2021, INTERBEV reçoit à nouveau le label AFNOR « ENGAGÉ RSE confirmé » de niveau 3 sur 4 pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »

Contacts presse INTERBEV

Cécile LARDILLON – c.lardillon@interbev.fr - 06 40 36 56 34
Enza LEBLANC – e.leblanc@interbev.fr - 06 76 66 21 95